

Handicap: le PCPE, un nouveau dispositif d'accompagnement

L'Adapei des Alpes-Maritimes, en partenariat avec la fondation Lentral et l'agence régionale de santé s'associent pour une période test de deux ans dans un dispositif pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'Association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales a répondu à l'appel à candidatures de l'ARS Paca.

Installé au 1, place Général-Goiran dans le quartier de Saint-Sylvestre, le Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) propose d'apporter une réponse adaptée pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants, afin de prévenir toute dégradation du fait de leur pathologie et du contexte social. L'accompagnement peut consister en une information sur les dispositifs exist-



Le Pôle de compétences et de prestations externalisées a été inauguré jeudi. (D. R.)

tants, une évaluation pour un plan d'action et d'accompagnement, ou encore la mise en place de solutions en lien avec un établissement médico-social, un service sanitaire et/ou

un maillage libéral. Le PCPE peut gérer une quinzaine de personnes en simultané, en s'appuyant sur des compétences éducatives, médicales et psychologiques.

NICE MATIN 11.07.17